

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VII, No 8.

Montréal, Août 1901.

50 cts par an.

## EXHORTATION

O mon ruisseau joyeux aux rives enchantées,  
Réfléchis le ciel bleu dans tes flots de saphir,  
Fais encor roucouler tes vagues argentées ;  
Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O gracieux zéphir à l'haleine tiède,  
Sous le grand temple vert pousse encor ton soupir  
Donne aux fleurs ta caresse, à l'âme ton remède ;  
Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O ma rose chérie, ouvre à la noble abeille  
Ton calice embaumé que le temps va flétrir,  
Présente au papillon ta lèvre encor vermeille ;  
Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O mon soleil, accorde ta lumière,  
Sur nos toits attristés daigne encor resplendir,  
Réchauffe l'univers et souris à la terre ;  
Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O mon léger esquif, avec ta blanche voile  
Cours sur le flot doré qui sous toi semble fuir,  
Le calme est sur la mer, au ciel brille l'étoile ;  
Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O pauvre infortuné qui gémis sous ton chaume  
Toi qui pleures et crains en fixant l'avenir  
La tempête sommeille, il dort ce noir fantôme ;  
Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

Et toi mon pauvre cœur qu'un amer penser brise,  
Pourquoi verser des pleurs que nul ne vient cueillir ?  
Entends encor l'oiseau, hune la douce brise ;  
Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

Et toi mon luth aimé, viens, sous mes doigts résonne,  
Hâte-toi de chanter amour et souvenir,  
Redis ton fier refrain auquel mon cœur frissonne,  
Et chante les beaux jours qui vont bientôt finir.

## Après la Victoire

Le concours prodigieux qui vient de s'éteindre est un digne successeur de ceux qui l'ont précédé. Comme eux, il a puissamment contribué à établir et à maintenir l'excellente réputation de l'Alliance Nationale.

Par le développement normal et graduel d'une société de bienfaisance, on augure de sa valeur, de sa prospérité, comme aussi de la faveur en laquelle le public la tient. Sous ces rapports, nous n'avons rien de plus à désirer et nous devons être satisfaits puisque nous grandissons en nombre et en capital.

L'augmentation de notre effectif dans des proportions étonnantes, malgré la concurrence terrible qu'on nous fait, nous donne donc la mesure de la popularité de notre association auprès des gens qui réfléchissent et qui cherchent ce qu'il y a de mieux.

Mais ce n'est pas tout, nous avons aujourd'hui, plus que jamais, la preuve que nos sociétaires sont des gens actifs et dévoués, réellement convaincus des bienfaits de la mutualité et surtout des avantages qu'offre l'Alliance Nationale. Aussi, ne pouvons-nous pas laisser passer cette circonstance sans présenter nos meilleures félicitations à tous les vaillants travailleurs qui n'ont épargné ni leur temps, ni leurs efforts pour assurer le succès de la société qu'ils aiment autant qu'elle le mérite.

Après la lutte formidable dont nous venons d'être témoins, en présence de la victoire surprenante qui vient d'être remportée, nous n'avons qu'un désir, c'est que les jeunes recrues retiennent dans leur mémoire ce magnifique exemple de courage et de dévouement, afin que germe dans leur esprit l'espoir d'égaliser bientôt l'action de leurs aînés.

## Sociétés Mixtes vs les Canadiens-Français

Bien souvent nous avons conseillé, dans les pages de cette revue, à nos compatriotes, lorsqu'ils voulaient bénéficier des avantages de la mutualité, de choisir de préférence des sociétés nationales. Nous prévoyions qu'il n'était pas sage pour des Canadiens-français de se mettre sous la tutelle d'une direction étrangère à nos aspirations, qu'il était imprudent d'exporter notre capital à l'étranger, qu'un conflit pouvait survenir, un jour

ou l'autre, entre les intérêts anglo-saxons ou américains et les nôtres.

On a fait la sourde oreille et on s'est enrôlé par milliers dans ces associations, or écoutez ce qu'il est advenu. Nous laissons la parole à notre confrère Denault du *Pionnier* :

Il fallait, pour ouvrir tous ces yeux obstinément fermés, un coup de foudre, dans le ciel serein de la mutualité. Ce coup de foudre vient d'éclater, parmi nos co-nationaux des Etats-Unis, et il aura, naturellement, une répercussion profonde chez nous, où tant de mutualistes s'en trouvent également affectés.

C'est la direction irlando-yankee de l'Ordre des Forestiers Catholiques, lequel compte 14,000 membres dans la province de Québec, et à peu près autant parmi les nôtres aux Etats-Unis, qui provoque l'orage. Profitant de l'autorité que lui donnent sur ses membres certains règlements par eux acceptés, la Cour Suprême des F. C., composée d'Irlandais anglicisant, plus hostiles aux sentiments français que ne le sont bien des anglo-protestants, enjoint à ceux de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre qui font partie de cet Ordre d'avoir à ne pas se faire représenter au congrès national canadien-français de Springfield.

Comme bien on pense, cette outre-cuidante injonction soulève un tollé considérable dans les milieux intéressés. La plupart des cours, mises en demeure, décident de passer outre, et toute la presse française d'outre quarante-cinquième crie en chœur : "sus aux potentats !" Nous ne pouvons refuser à ces frères, justement indignés, nos sympathies, et, au besoin, notre concours.

Voilà le grand péril que nous appréhendions : le conflit des tendances nationalistes. Et il est amené par des catholiques, des Irlandais ! Que serait-ce, si l'esprit sectaire allait s'en mêler ?

La C. M. B. A., autre association dirigée par des Irlandais-Yankees, ayant paraît-il pris une attitude qui ressemble à celle de l'O. F. C., la révolte, chez nos gens de là-bas, devient ouverte. Ils parlent carrément de faire bande à part et d'organiser leurs milliers de membres français en une association indépendante...

Est-ce assez clair ? Et nos compatriotes vont-ils enfin comprendre qu'on n'est maître que chez soi.

Napoléon, quelque temps après la bataille de Waterloo, traversant un village, rencontra un gamin d'une dizaine d'années qui pleurait à chaudes larmes.

—Qu'as-tu donc, mon garçon ? lui demanda l'empereur.

—Sire, lui répondit le gamin, j'ai que mon père vient de me battre avec une savate !

—Prends ceci, mon garçon, lui dit l'illustre vaincu en lui tendant une pièce de cinq francs ; je comprends d'autant mieux ta douleur que, moi aussi, j'ai été battu il n'y a pas longtemps par une paire de savates dont l'une s'appelait "Blütcher" et l'autre "Wellington".

## La Clarté de notre Langue

Il y a, dit-on, cinquante-huit millions d'hommes de langue française. Mais, parmi les habitants des pays où l'on parle d'autres langues, combien de personnes savent le français ? Cette question a aussi son importance, et, pourtant, aucun tableau, aucune liste ne nous renseigne à ce sujet. On reconnaît que, chez la plupart des autres peuples, l'enseignement du français figure, souvent au premier rang, dans le programme des études.

En Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des milliers et des milliers d'enfants, dans les collèges et les écoles, apprennent les rudiments du français. Parmi cette multitude, combien d'étrangers qui, soit par intérêt, soit par goût, continuent à s'instruire et recherchent, dans une étude plus approfondie de notre langue, une connaissance plus complète de notre race, de notre littérature et de notre civilisation !

La langue française a justement cet avantage d'être devenue la dépositaire d'une partie de la fortune de l'humanité. Celle-ci pourrait-elle se passer de Corneille ou de Bossuet, plus que de Sophocle, de Platon ? Non ; cela ne fait de doute pour personne. Par conséquent, il faut que les hommes continuent à apprendre le français, parce qu'il faut qu'ils continuent à connaître, dans la langue où ils sont écrits, quelques uns des grands chefs-d'œuvre de la pensée universelle.

Ce n'est pas tout. Chaque langue a sa qualité propre, qui répond à la nature même du peuple qui la parle. L'anglais bref, net et simple, dépouillé de tout bagage inutile, ressemble à la valise d'un touriste, qui contient tout ce qu'il faut pour faire le tour du monde, et rien de plus. L'allemand, avec sa forme ondoyante, sa faculté de créer des mots par agglutination, la lenteur de sa phrase circulaire, fournit à la pensée moderne un instrument extensible, élastique et commode, quoique un peu inconsistant. L'espagnol, plein, sonore et facile, garde l'écho des grandes traditions et donne aux peuples jeunes, rien que par son accent, leurs titres de noblesses et leurs marques d'antiquité.

Cependant, parmi les autres langues, le français a une qualité qui ne lui est pas disputée : la clarté. Non seulement le français, par lui-même, est clair ; mais, en outre, il clarifie. C'est un filtre de cristal. Combien de fois ai-je remarqué, dans les réunions internationales, qu'après de longs débats, où

des idées justes et utiles avaient été exprimées avec abondance, et même avec éloquence, on attendait l'heure où le président allait prendre la parole pour résumer le débat, en français.

Eh bien, cette propriété de la langue lui permet de remplir auprès des autres peuples, et notamment, auprès des peuples jeunes, un office qui lui appartient en propre. Le français leur ouvre l'accès vers les sciences et vers les lettres, par le don qu'il a de rendre les idées claires et, par conséquent, plus abordables. En entrant dans le moule de la pensée française, les données les plus farouches de l'abstraction philosophique ou scientifique perdent leur inaccessibilité. Notre enseignement prend les jeunes intelligences par la main et les conduit, sans trop de peine, jusqu'aux portes de la science. Je voudrais résumer tout cela d'un seul mot : pour exposer les principes et les éléments, il n'y a pas encore de manuel comparable aux manuels français.

Notre langue est donc, au premier chef, une langue d'enseignement. Tel idiome est excellent pour les affaires, tel autre pour la musique, et tel autre, enfin, pour la recherche philosophique ou scientifique. Mais le français a cette qualité propre ; il est, par excellence parmi les langues modernes, la langue de l'école. Apprendre le français, c'est dans le sens le plus large du mot : apprendre.

Ouvrez des écoles françaises, les écoliers s'y multiplieront. Car, étendre la connaissance du français, c'est faire largesse, aux âmes neuves et frustrées, du patrimoine idéal de l'humanité !

GABRIEL HANOTAUX.

Au Transvaal, il y eut un moment où les communications cessèrent entre la ville assiégée de Ladysmith et le quartier général du général Buller, faute de pigeons voyageurs.

On fit une enquête au sujet de la disparition de ces volatiles et on découvrit avec stupéfaction que les deux cuisiniers français, amenés de Londres par le général Buller, très amateur de bonne chère, les avaient accommodés aux petits pois et servis sur la table du "patron".

Le général Buller fut le premier, d'ailleurs, à rire de l'aventure.

La myopie est le plus ordinaire attribut de l'esprit de parti.

## Louis-Olivier Gamache

RÉCIT CANADIEN

Pendant une tempête qui avait rendu la mer furieuse, un jeune pilote, ne pouvant plus tenir au large dans sa chaloupe, se jeta, de désespoir, dans la baie de Gamache. Il avait entendu les mille et un rapports qui circulaient sur ce redoutable individu ; aussi ne fallait-il rien moins que la crainte d'une mort certaine en pleine mer, pour l'engager à se hasarder dans le repaire du tigre. Il aurait bien voulu rester sur sa chaloupe ; mais ce dessein lui paraissait plein de dangers. Gamache était sur la grève et l'invitait à descendre ; il était moins périlleux de lui témoigner un peu de confiance que de paraître s'en défier. Après avoir mis sa chaloupe en lieu de sûreté, le pilote s'avance en tremblant vers la maison, où il a été devancé par le maître du lieu. — "Soyez le bienvenu," dit celui-ci, en serrant la main de l'étranger, "je suis bien aise de vous voir. Il y a quelque temps que je n'ai pas reçu de nouvelles du monde : vous allez m'en donner. Entrez ; nous jaserons un peu pendant que la bonne femme nous préparera à souper."

Les premiers regards du jeune homme tombent sur un pan de cloison garni d'armes, depuis le haut jusqu'au bas. Cette vue le glace ; il aurait préféré être couché au fond de sa chaloupe, quand même il eût fallu être ballotté par la mer la plus furieuse ; mais il avait donné dans le piège, il n'y avait plus moyen de reculer. Le souper et la veillée se passent assez gaiement ; le pilote contait de son mieux ses meilleures histoires. Après avoir remercié son hôte, il veut retourner à sa chaloupe pour y coucher. — "Non, mon ami, tu ne partiras pas ; la mer est trop grosse au large, la nuit est froide et humide ; puisque tu ne veux pas sortir de la baie, tu n'iras pas coucher dans ta chaloupe. J'ai en haut un bon coin pour toi. Demain tu partiras, si tu es encore en vie." Impossible à l'étranger de rejeter cette invitation pressante, sans offenser celui qui l'a si bien accueilli ; il faut s'exécuter. Un escalier étroit et rapide conduit, par dehors, à la mansarde. — "Tiens, dors aussi fort et aussi longtemps que tu pourras. Le lit est mou ; il y a dans ce lit de plume le duvet de bien du gibier ; car, vois-tu, j'ai la main sûre ; je ne manque jamais mon coup quand je tire un fusil."

En se retirant, Gamache ferme la porte à l'extérieur ; il n'y a plus moyen d'échapper

à cette main ferme et sûre. Aussi, la prière du voyageur se fait plus longue qu'à l'ordinaire ; il veut se tenir éveillé pour le moment où arrivera le danger. Hélas ! il est bien jeune encore pour mourir si tôt. Et sa pauvre mère ! qui en prendra soin dans sa vieillesse ? Il se jette tout habillé sur son lit, se promettant bien de ne pas clore l'œil ; mais bientôt il succombe sous la fatigue et les émotions de la journée, et il dort profondément.

Jusque dans son sommeil, la terreur le suit. Il rêve : à travers mille périls, il s'est échappé de la caverne d'un géant ; vivement poursuivi, il a devancé son bourreau, il s'est jeté dans sa chaloupe, la voile est hissée ; un moment encore, et il est sauvé, quand un coup vigoureux, appliqué contre la cloison, le rappelle à la réalité de sa position. C'est bien Gamache lui-même qui se penche vers lui, et qui tient une lanterne d'une main et un fusil de l'autre. C'est donc vrai, tout ce qu'on a dit de cet homme ! — "Ah ! te voilà déjà réveillé ! Mais comme tu es blême ! Je gage qu'on t'a dit que Gamache tuait les gens. Eh bien ! lâche, je viens te donner le dernier coup !..." Il lève le fusil, et le suspend à deux clous enfoncés dans la cloison ; puis tirant de sa poche un verre et un flacon d'eau-de-vie, il remplit le verre, boit à la santé de l'étranger, et l'invite à rendre le compliment : — "Tiens, prends un bon coup, tu dormiras ensuite ; et si Gamache vient t'attaquer cette nuit, tu te défendras ; voilà, au-dessus de ta tête, un fusil chargé que je t'ai apporté exprès." — "Eh bien ! camarade," dit le maître de la maison à son hôte, en le voyant descendre tout joyeux le lendemain matin, "tu avais peur hier au soir ; je m'en suis bien aperçu : j'ai voulu te la donner bonne quand j'ai été te voir. Tu me connais à présent ; et si jamais des peureux te disent que Gamache tue les voyageurs, tu leur répondras qu'ils en ont menti !... Tu vois bien que le diable n'est pas aussi noir qu'on le dépeint !"

ABBÉ J. B. A. FERLAND.

On traite volontiers d'insensibles ceux qui ne sentent pas de la même façon que nous.

Une piqûre d'aiguille au bout des doigts d'une femme nous plaît mieux qu'une tache d'encre.

Après votre propre estime, c'est une vertu que de désirer l'estime des autres.

## Le Médecin-Examineur

### 4<sup>ème</sup> QUALITÉ

Une autre qualité indispensable au médecin-examineur, c'est l'intégrité. Il peut y avoir de l'analogie entre le médecin consciencieux et le médecin intègre, mais je prétends que l'intégrité comporte plus que les devoirs de conscience ; ainsi telle personne peut être satisfaite du devoir accompli après avoir déclaré juste ce qu'il faut pour la paix de sa conscience, mais manque à la vérité et à l'honnêteté en ne donnant pas les détails précis qui souvent sont de nature à altérer la décision à prendre. Il faut donc que le médecin-examineur ne se laisse guider par aucune considération personnelle, qu'il agisse en ayant toujours en vue les intérêts moraux et matériels des parties auxquelles il sert d'interprète. J'irai plus loin et j'ajouterai qu'étant commissionné par une société de bienfaisance ou une compagnie d'assurance sur la vie, il devient en quelque sorte son employé, et que s'il connaît dans l'état physique, moral ou intellectuel de l'assuré, ou dans l'histoire de famille de ce dernier, quelque chose de nature à porter préjudice à l'assurance, il doit le déclarer, et cela pour deux raisons :

La première, c'est que l'assuré fait un contrat avec la société et que ce marché ne lie les parties contractantes qu'en autant que les conditions exigées sont remplies. Or, dans son engagement l'accusé déclare qu'il est sain de corps et d'esprit ; qu'il n'y a rien tant dans son histoire personnelle que dans celle de sa famille de nature à ne pas justifier un risque sur sa vie. Cette déclaration doit être confirmée par le Médecin-examineur et celui-ci ne peut rien omettre de ce qu'il connaît de l'assuré, sans quoi il s'expose à violer les obligations qu'il a contractées lors de sa nomination comme médecin-examineur.

La seconde raison c'est que les relations qui existent entre le médecin-examineur et le médecin en chef d'une société doivent être toujours couvertes du sceau de l'inviolabilité. Je sais que cette règle est établie dans l'Alliance Nationale et que pour aucune considération les renseignements donnés ne sont dévoilés à personne. Le département médical est constitué de telle sorte que toutes les communications sont strictement confidentielles et les employés ont ordre de s'y conformer. Le médecin-examineur ne doit donc pas craindre de décla-

rer tout ce qu'il connaît sur le caractère, le genre de vie, les habitudes, l'occupation ou les antécédents de ceux qu'il examine.

Souvent il nous est arrivé de présenter nos remerciements à des médecins-examineurs qui nous avaient renseignés sur les antécédents déplorables d'un candidat malgré que ce dernier n'en eût jamais fait mention.

### DERNIÈRE QUALITÉ

Comme dernière qualité, le médecin-examineur doit bien comprendre la portée des questions qu'il doit poser à l'assuré. Je ne veux pas présentement analyser la formule de l'examen médical de l'Alliance Nationale, encore moins entrer dans les détails, mais je prétends que le médecin-examineur doit poser ses questions de manière à ce que les réponses qui lui sont faites soient claires, précises, exemptes de sous-entendu ou d'ambiguïté et que l'on évite les termes équivoques. S'il est jugé nécessaire de fournir certains détails il faut que ceux-ci soient donnés d'une manière franche et honnête, sans parti pris, afin que l'autorité qui doit juger en dernier lieu soit bien éclairée et puisse prendre une décision propre à rendre justice aux intéressés. En un mot, l'histoire de famille et l'histoire personnelle de l'assuré doivent être données de telle sorte qu'il ne reste aucun doute dans l'esprit du reviseur sur la valeur du risque qu'il doit approuver ou rejeter.

### UNE SUGGESTION

Si l'Alliance Nationale exige que ses médecins-examineurs soient instruits, consciencieux, intègres et qu'ils comprennent bien le devoir qu'on leur impose, il faut en retour que celle-ci leur offre comme compensation des avantages de nature à les protéger dans l'exercice de leurs fonctions.

Certains médecins ne remplissent pas leurs devoirs parce qu'ils craignent de formaliser leurs clients ou des membres du cercle auquel ils appartiennent et ils sont toujours sur le qui-vive pour savoir si les membres du cercle ne se dispenseront pas de leurs services pour faire place à un médecin plus conciliant. A ce propos, je suggère à l'appréciation des membres et plus particulièrement à l'attention des officiers et des médecins-examineurs qu'un règlement soit soumis à la prochaine convention rendant plus indépendante la position du médecin-examineur. Je connais plusieurs sociétés qui nomment elles-mêmes ses médecins-examineurs et ceux-ci ne peuvent être révoqués que par le Bureau Exécutif pour

des raisons graves. Le résultat c'est que le médecin-examineur n'a qu'un maître à servir et rend justice sans avoir à craindre que le fruit de son travail lui soit enlevé par des intrigants et souvent pour des nullités. Il arrive souvent que les exigences de nos règlements forcent le médecin-examineur à déplaire à certains membres peu scrupuleux dans leur idée ou à des malades qui ne demandent qu'à être pensionnaires à la caisse des malades. Si la chose se répète assez souvent, la faiblesse humaine porte certains membres à croire que le médecin fait du zèle ou est trop sévère et il en résulte qu'un groupe de membres se liguent contre le médecin et lui suscitent toutes sortes d'ennuis, si toutefois on ne le remplace pas, et alors, la société perd un bon appui, un aide honnête et consciencieux.

Je crois que l'on pourrait éviter ces inconvénients si l'on pouvait faire adopter par le Conseil Général un règlement basé sur les données que j'ai exprimées plus haut.

ELIE O'TROOP.

### Les Voix de la Nature

La Voix humaine — Begaye, bredouille, zézaie, chuchotte, parle, imite, pleure, sanglote, rit, chante, elle vibre à l'enthousiasme, à la terreur, à l'amour, elle est le merveilleux écho de la nature entière.

#### LES CHOSÉS

L'Airain — Résonne, vibre, tonne.

La Bouteille — Fait glouglou.

Le Canon — Gronde, tonne, retentit, résonne.

La Cascade — Bruit.

Le Champagne — Mousse, pétille.

Le Clairon — Sonne.

Les Cloches — Tintent, bourdonnent, carillonnent, sonnent le tocsin, en branle, en volée.

Les Clochettes — Tintinnabulent.

Le Cœur — Bat, palpite.

Le Cor — Sonne.

Les Dents — Grincant, claquent, crissent.

L'Eau — Fait entendre un frisselis, clapote, bouillonne, frémit.

Les Epées — Se heurtent, du tic au tac, se choquent, cliquent.

Le Feu — Eclate, pétille, crépite.

Les Feuilles — Bruissent, susurrent.

La Flèche — Siffle.

Le Flot — Bruit, gémit, gronde, hurle, déferle, tonne.

La Foudre — Gronde, éclate.

Le Fouet — Claqué.

La Fusillade — Crépite, crache.

La Girouette — Grince.

Le Glas — Tinte, s'égrène, meurt.

La Grêle — Grésille.

L'Incendie — Crépite.

Le Jet d'eau — Gicle.

La Langue — Claque, clappe, bafouille.

La Locomotive — Siffle.

La Mer — Clapote, gronde, mugit, se déchaine.

L'Or — Sonne, tinte.

Les Os — Craquent.

La Pluie — Cingle.

Le Pot-au feu — Mijote.

La Poudre — Parle, fuse, détonne, décrépite.

Le Ruisseau — Susurre, murmure.

La Scie — Grince.

La Sirène (trompe à vapeur) — Meugle, mugit.

La Soie — Froufroute.

La Source — Murmure, chante, babille, chuchotte.

Le Tambour — Roule, bat.

Le Téléphone — Friure, crépite.

La Tempête — Gémit, se lamente, mugit, siffle, gronde, hurle, éclate.

Le Tonnerre — Roule, gronde, tombe, éclate.

La Toupe — Ronfle.

La Trompette — Sonne.

Les Vagues — Clapotent, déferlent, se brisent.

La Vapeur — Souffle, siffle, crache.

Le Vent — Souffle, gémit, susurre, siffle, pleure, se plaint, se lamente, mugit.

James Rousseau avait des mots charmants.

Il écrivit un jour la dans *Gazette des tribunaux* :

“ Le condamné à mort Noirof faisait mine de feuilleter la Bible, quand le vénérable abbé de la prison entra dans son cachot :

“ Quel passage cherchez-vous? lui dit avec bonté l'ecclésiastique.

— Monsieur le curé, répondit le condamné, je cherche un passage.... pour me sauver.”

Un fat arrive pour dîner dans une maison où il s'était fait longtemps attendre.

“ Je viens de quitter mon ami le garde des sceaux, dit-il en entrant.

— Ah! lui répondit-on, il vous a gardé trop longtemps.”

## Une Histoire de Chats

## Anne d'Autriche et Madame Bautru

M. Victor Meunier fait dans le *Rappel* une intéressante campagne en faveur de *nos amis les animaux*. Parmi les traits d'intelligence et d'affectuosité signalés par M. Victor Meunier, citons celui-ci qui, à lui seul, suffirait à réhabiliter le chat, aimé des poètes, mais si souvent calomnié par le vulgaire.

M. Adolphe Espagne vient de faire paraître à Antibes, une brochure intitulée : *Histoire touchante d'un chat métis angora*. Celui-ci ne survécut pas à l'enfant qu'il avait aimé. On n'ose dire qu'il mourut de la mort de cet enfant ; ce ne fut peut-être que coïncidence. Quatre années auparavant, à la mort du chef de la maison, un vieillard pour lequel il avait une grande affection, ce même animal, singulièrement impressionné, avait poussé une série de cris tristes, monotones, parfaitement articulés que jamais auparavant on ne lui avait entendu proférer et qu'on n'a plus entendus depuis. C'était un bel animal dont l'éducation avait commencé alors qu'il était à peine sevré.

Les enfants le prenaient par le cou, par l'oreille, par la queue, jusqu'à l'imprudenc. Il ne griffait ni ne mordait. Quand ces manifestations devenaient douloureuses pour lui, un miaulement particulier avertissait de ne pas aller plus loin.

Du nombre de ces enfants, et au premier rang pour la hardiesse des jeux de mains, était une charmante et robuste fillette dont, loin de lui garder rancune, le chat recherchait ces deux bonnes choses : la chaleur et son amitié. Pendant le sommeil de celle-ci, c'était ordinairement sous son berceau qu'il élisait domicile.

Il y fut plus que jamais lorsque la maladie, une fluxion de poitrine, y coucha la pauvre enfant. Il y demeurait immobile pendant des heures. On remarqua qu'il mangeait beaucoup moins. L'expression de ses yeux si brillants se voila. L'enfant eut expiré, on ne le vit pas. Il était peut-être gêné par la présence des assistants.

Au retour du cimetière, on le découvrit sous la table, les pieds de derrière sur l'appui-pieds de la brassière, la tête par terre, l'œil éteint, respirant péniblement. "Oh ! ce chat, s'écria l'aîné des enfants, à chaque mort, il est malade." On mit à sa portée du lait et du bouillon. Le lendemain matin, on le trouva à la même place et dans la même position ; il était mort.

Guillaume Bautru, conseiller au Parlement et l'un des premiers membres de l'Académie française passait pour le plus fin mystificateur de son temps ; mais il était doué d'un cœur excellent.

Ayant vu, un matin, au Louvre, la reine Anne d'Autriche plongée dans les plus tristes pensées, il se permit de la divertir et lui offrit de faire venir Madame Bautru pour la distraire. La reine ne l'avait jamais vue et mourait d'envie de la connaître.

— Seulement, glissa le malin conseiller en prenant congé, je crains que la conversation avec ma femme ne fatigue un peu votre Majesté... Madame Bautru est... mon Dieu ! elle entend difficilement...

— Sourde ! Madame Bautru...

— Hélas !... Mais elle ne s'en aperçoit pas. On lui parle toujours très haut.

— Saviez-vous cela ? demandait un instant après la reine à Madame de Motteville ; cette pauvre Madame Bautru qui est sourde... il faudra lui parler très-fort.

Rentré chez lui, Bautru dit à sa femme :

— Ma mie, faites toilette. Je vous emmène au Louvre. La reine vous veut voir.

Madame Bautru tout étourdie alla s'habiller. En montant en carrosse, elle croyait encore rêver.

— Ah ! fit tout à coup Bautru comme s'il eut oublié quelque chose, je ne songeais plus à vous dire, Thérèse, qu'il faut que vous parliez très-haut en vous adressant à la reine. Sa Majesté est sourde.

— Sourde ! mon Dieu, quel malheur.

Pendant une demi-heure Anne d'Autriche et Madame Bautru s'égosillèrent à qui mieux mieux.

A la fin, des rires étouffés derrière un paravent firent tressauter les deux prétendues sourdes.—C'était Louis XIII et le conseiller Bautru qui ne pouvaient plus garder leur sérieux.

La reine fut prise d'un accès de rire irrésistible auquel la conseillère et les dames d'honneur s'associèrent bientôt.

— N'avais-je pas raison, fit Bautru, de prédire à votre Majesté qu'elle se divertirait ce soir autant qu'elle s'ennuyait ce matin ?...

On ne dit pas si Madame Bautru garda rancune au conseiller de l'aventure.

Pour beaucoup le christianisme a trouvé la vraie image de la vie : le calvaire.

G. M. VALTOUR.

## Les Journaux

Deux choses caractérisent la société actuelle, la curiosité et la précipitation. Elle veut savoir et elle n'a pas le temps d'étudier.

Que veut-elle savoir ? Est-elle avide de science ? Non. Elle veut savoir ce qui se passe. Elle est curieuse des événements, et comme elle est aussi pressée que curieuse, elle n'a pas le temps de réfléchir sur ces événements quotidiens, actuels, dévorants, qui la préoccupent sans l'éclairer.

De ces deux qualités constitutives, curiosité, précipitation, que résulte-t-il ? Il résulte la volonté de lire et le refus d'étudier longuement.

Autrefois peu de gens lisaient. Mais ceux qui lisaient, lisaient pour étudier.

On lisait pour s'instruire et pour instruire les autres.

Maintenant, tout le monde lit pour se tenir au courant des hommes, des choses et des faits quotidiens.

De là, l'importance nouvelle, capitale, immense du journal.

Le journal est le signe caractéristique de la société moderne.

La curiosité pousse à la lecture.

La précipitation écarte les longues lectures.

Aussi le livre, littéraire et scientifique tend à perdre tous les jours son antique popularité. Plus va la foule, plus elle lit, moins elle lit les livres et plus elle lit les journaux.

Ce mouvement a des conséquences incalculables.

Le journal, lui, apprend deux besoins de la foule ; elle veut savoir et savoir vite.

Le journal lui apprend ce qui passe et satisfait sa curiosité. Le journal revient souvent, c'est ce qu'il faut aux hommes du temps. Ils veulent les nouvelles fréquemment répétées. Ils veulent savourer la succession des faits. Ils veulent en même temps que tous ses renseignements successifs leur arrive chez eux, sous une forme facile, légère, accessible matériellement, et accessible intellectuellement.

Le journal répond très bien à ces exigences. Il est fréquent, il est rapide, il ne pèse pas. Il circule tout seul. Il a des pieds. Il a des ailes. Il va trouver les gens à domicile. Il les instruit chez eux, bien ou mal ; mais enfin il les instruit. Il les renseigne et en les renseignant, il les enseigne avec plus de réalité que s'il exposait les idées, sans raconter les faits, et, par là, elles pénètrent profondément dans l'homme.

Le journal est le compagnon de la maison où il pénètre. Il est l'ami de la maison. Il est le conseiller pratique et quotidien, et la théorie qu'il apporte avec lui devient intime à la maison où il pénètre comme un ami.

Le livre parlait aux hommes de loin.

Le journal parle aux hommes de tout près, comme un ami qui vient dîner chez vous, et dont la conversation est d'autant plus pénétrante qu'elle est moins apprêtée.

Ainsi s'explique la faveur du journal.

De cette faveur résultent deux grands devoirs : un grand devoir pour le journal, un grand devoir pour les lecteurs.

Le grand devoir des lecteurs c'est d'aimer leur ami.

Car, remarquez-le, on veut toujours être aimé de ses amis. Mais on ne songe pas toujours à les aimer soi-même.

Comme le disait, un jour, assez agréablement Alphonse Karr, chacun veut avoir un ami ; presque personne ne pense à être ami.

Le journal, pour être l'ami du lecteur, doit lui apporter, avec toutes les renseignements possibles, la lumière qui le doit éclairer. La lumière qui vient du journal est moins suspecte que celle qui vient du livre. Le livre semble vouloir seulement faire pénétrer en vous l'enseignement qui sont des faits quotidiens.

Le journal a cette puissance qui vient de la familiarité. Mais plus il est puissant, plus il est obligé de mettre son autorité au service des idées grandes et vraies. Il faut qu'il fasse aux idées leur place à côté des faits. Il faut qu'il encourage toutes les hautes aspirations des lecteurs et des écrivains. Il faut qu'il se ferme à tout ce qui est petit. Mais il faut absolument que ses lecteurs considèrent comme des devoirs sacrés leurs devoirs envers lui.

### QUATRAIN

— " Prends mon or, donne-moi ton savoir en échange,"  
Disait le millionnaire au modeste savant.  
Celui-ci répondit : — " C'est un contrat étrange ;  
Que m'importe ton or ? Science passe avant."

LÉON LORRAIN.

Le rire est l'épreuve de la beauté : Les femmes qu'il embellit sont de race divine.

HENRI ROUJON.

C'est une grande misère que l'homme meure à regret.—SAINT ANSELME.



## NOUVEAU CONCOURS

Nous publierons dans le prochain numéro de notre Revue un arrêté du Bureau Exécutif, établissant un nouveau concours pour l'automne, pendant lequel les droits d'entrée pourront être les mêmes que pour le dernier concours, les honoraires d'enregistrement, pour les certificats de mille dollars, étant également réduits à un dollar. Le Bureau Exécutif a cru devoir prendre cette décision pour faire droit à la demande de plusieurs cercles, dans lesquels on n'avait pu terminer le travail commencé lors du dernier concours. Nous n'avons nul doute que tous vont mettre résolument la main à l'œuvre, de manière à seconder l'action du Bureau Exécutif et faire du concours qui va commencer bientôt, un succès semblable à celui qui vient de se terminer avec d'aussi consolants résultats.

D'autant plus que c'est probablement la dernière occasion que l'on aura de se distinguer dans un pareil tournoi jusqu'au printemps prochain, et de faire entrer les membres à conditions aussi faciles.

## Education

## LE DROIT DES PARENTS

Aux prétentions de ceux qui prônent déjà, chez nous, le fallacieux et impuissant système de l'éducation soi-disant *gratuite et obligatoire*, opposons aujourd'hui les concluantes remarques suivantes, empruntées à un article de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère aux Chambres françaises :

« C'est une aberration étrange que de vouloir conclure du fait que l'Etat doit garantir à l'enfant la vie matérielle et même l'éducation morale, le droit pour la puissance publique de se substituer aux parents dans la direction de la vie et de l'éducation de l'enfant. L'Etat n'a que le devoir de punir ceux qui manquent aux saintes obligations de la paternité, et de suppléer à leur indigence ou à leur impuissance. Les devoirs et les droits du père sont antérieurs aux devoirs et aux droits du pouvoir social. Toute la raison d'être et par suite le seul rôle de ce dernier consiste à faciliter au père l'accomplissement de ses devoirs et l'exercice de ses

droits, à sauvegarder ainsi la dignité personnelle de l'enfant, à assurer le développement de toutes ses facultés. En règle générale et d'après les inclinations mêmes de la nature, qui, mieux que le père et la mère aurait soin de l'enfant et dirigerait sa formation physique et morale? »

## Les Commandements de Barnum

Barnum qui vient de mourir connaissait profondément l'humanité, dont il s'est moqué toute sa vie, et la manière de s'en faire des rentes.

C'était au point de vue des affaires un homme remarquable qui a su trouver le succès à force d'énergie, de talent de courage.

Exploitant tout, même son succès, il a donné des conférences pour l'expliquer et il résumait sa méthode dans les dix commandements suivants :

- I. Choisissez le genre d'affaires qui convient à vos inclinations naturelles.
- II. Que votre parole soit toujours sacrée.
- III. Quoi que vous fassiez, faites-le de toutes vos forces.
- IV. Ne vous enivrez jamais.
- V. Espérez sans être trop visionnaire.
- VI. N'éparpillez pas vos efforts.
- VII. Ayez de bons employés.
- VIII. Faites de la publicité.
- IX. Soyez économe.
- X. Ne comptez que sur vous-même.

## Nuit d'Été

Voici la nuit ; tout est silence,  
 Autour de nous l'ombre s'avance ;  
 La vague expire sans effort,  
 Et sur son nid l'oiseau s'endort.  
 O douce nuit, calme et sereine,  
 Quand sur mon front ta tiède haleine  
 Comme un parfum passe, rêveur,  
 Vers l'infini je sens battre mon cœur.

A l'horizon, la lune blanche,  
 Solitaire, vers nous se penche,  
 Et son rayon mystérieux  
 Luit sur l'immensité des cieux.  
 Astre divin, quand la nature  
 Partout fait taire son murmure,  
 Ton disque blanc veille sans bruit,  
 Comme un flambeau, dans l'ombre de la nuit.

NAPOLÉON LEGENDRE.

La gourmandise tue plus de gens que l'épée.

Jamais dormeur ne fut bon guet.

### Pauvre Journaliste

La vie du journaliste est incomparable. Toutes les jouissances et tous les bonheurs sont pour lui. Qu'on en juge.

S'il publie des farces, les gens disent qu'il a la tête vide. S'il n'en publie pas c'est un vieux loup.

S'il publie des articles de son crû, ils lui reprochent de ne pas donner de reproductions à ses lecteurs. S'il n'en publie pas, c'est qu'il est trop paresseux pour écrire quelque chose de neuf.

S'il publie des louanges à l'adresse de quelqu'un, on l'accuse de partialité ; s'il n'en publie pas, c'est un mesquin.

S'il ne satisfait pas tous les goûts des dames, son journal n'est pas digne de l'usage le plus inavouable.

S'il reste à son bureau, on dit qu'il est trop fier pour se mêler à ses semblables ; s'il sort, on n'a jamais vu pareil homme pour négliger ses affaires.

S'il ne paie pas ses comptes, à l'heure dite, il est indigne de confiance ; s'il paye, on l'accuse d'avoir volé son argent.

S'il porte de vieux habits, c'est que ses affaires vont mal ; s'il en porte de bons, il s'est vendu.

Pauvre journaliste, comment faire ?

### Les Fous au Siècle Dernier

La *Revue encyclopédique* nous apprend quel traitement les fous subissaient au siècle dernier.

On les enchaînait dans les coins les plus obscurs des prisons. Ils couchaient entre deux planches, de champ, qui enfermaient de la paille. Un seul de ces lits servait à trois et quatre malades qui s'injuriaient, se battaient toute la nuit. Les furieux couchaient dans des auges de pierre dont on renouvelait la paille tous les quinze jours.

Les cellules étaient de vrais cachots, qui n'avaient souvent d'ouverture que la porte. Parfois, la cellule n'était qu'une cage en bois, exposée à toutes les intempéries. Le régime consistait en pain, légumes secs et fromage ; mais souvent on simplifiait le menu et les aliénés recevaient pour toute nourriture un pain de trois livres tous les deux jours.

Les procédés de traitement n'étaient pas moins barbares. On plaçait le malade dans un cylindre qui pivotait autour de son axe, et le malheureux tournait indéfiniment sur

lui-même. Quelquefois même, pour rendre la cure plus efficace, on imprimait au système des secousses. On promenait aussi le malade dans une cangue d'osier d'où sortaient la tête et les pieds. On le couchait dans un panier soigneusement fermé d'un couvercle. On le claquemurait dans une horloge où sa tête figurait le cadran. On le ligottait dans un bateau, auquel on imprimait un mouvement de virage, le pivot étant au centre. On l'enfermait dans une roue, où il s'agitait comme un écureuil. Le bain de surprise était fort préconisé : il consistait à jeter inopinément les malades dans la rivière. Si quelques-uns refusaient de se nourrir, on usait de la bouche de fer par laquelle leurs mâchoires étaient si bien écartées que l'on introduisait directement les aliments dans l'œsophage.

Enfin, à la fin du siècle, ce régime cessa. Louis XVI, en 1785, publia une ordonnance sur la manière de traiter les aliénés. En 1793, Pinel, médecin de Bicêtre, obtint difficilement, de Couthon, qui voyait partout des suspects, la permission d'enlever les chaînes aux malades. Dès lors, on traita les fous comme des malades, en effet.

### Rappelez-vous Ceci

Pour rendre une association de bienfaisance prospère, il faut que trois choses soient continuellement présentes à la mémoire de chaque sociétaire :

1<sup>o</sup> Le recrutement de nouveaux membres ne doit pas cesser ;

2<sup>o</sup> N'admettre personne par crainte, faveur ou sympathie si son état moral ou physique n'est pas bon.

3<sup>o</sup> Ne pas choisir un médecin incompetent ou indifférent parce qu'il est notre ami ; le médecin est la pierre angulaire de la société, il faut qu'il ait à cœur les intérêts de l'association et qu'il soit assez homme d'honneur pour ne pas recommander un candidat taré.

Quand ces trois points sont observés, une société n'a rien à craindre.

« Jasmin, qu'as-tu fait de la lettre que j'ai laissée ce matin sur mon bureau ?

— J'ai été la jeter à la poste.

— Comment ! tu ne t'es donc pas aperçu que l'adresse n'était pas dessus.

— Si fait, monsieur ; mais j'ai pensé que vous ne vouliez pas que je susse à qui elle était adressée. »

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTRÉAL, AOUT 1901

## Ça et là

Le résultat du dernier concours bat tous les records précédents.

Nous publierons dans un prochain numéro les palmarès du concours.

Notre B. E. doit être rayonnant en présence du résultat obtenu.

Faites bien quand vous le pouvez, demain, peut-être, sera-t-il trop tard.

L'ALLIANCE NATIONALE n'est jamais en arrière dans la course vers le progrès.

1400 candidats ont été proposés dans le concours qui vient de finir. N'est-ce pas encourageant ?

Encore un concours comme le dernier et nous atteindrons 10,000 membres à la prochaine convention.

Restez dans le mouvement, ne vous arrêtez pas. La stagnation est la mort de la pensée, d'une entreprise et des affaires.

Alors que certaines sociétés ont de la difficulté à exister, nous n'en avons aucune à recruter 1400 candidats dans un concours.

Chaque homme a le pouvoir de faire du bien à un ou à plusieurs de ses semblables. S'il laisse échapper l'occasion, il a vécu inutilement.

"L'argent parle" dit le proverbe, mais il n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il adopte la forme d'un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale.

Quelle que soit votre position sociale ou financière vous ne devez pas refuser d'écouter l'ami qui vous propose d'entrer dans les rangs d'une bonne société de bienfaisance.

La lutte pour la vie se fait de plus en plus âpre pour les races comme pour les individus. Notre race, plus qu'aucune autre, a besoin que ses travailleurs économisent pour assurer l'existence de leurs descendants.

La jeunesse et la vieillesse voient la vie par les bouts opposés de la lunette. Pour le vieillard, la vie est trop courte, pour le jeune homme elle est trop longue. La société de bienfaisance ramène les choses au point.

Les sociétaires qui ne font rien pour faire connaître notre association ne remplissent pas leur engagement d'honneur. Nous donnons une assurance à un taux très bas parce que le recrutement de nouveaux membres se fait sans frais, et chacun doit faire sa part.

Le premier homme qui s'est aventuré de payer une cotisation pour assurance à sa mort, était courageux, mais l'homme qui refuse aujourd'hui de s'enrôler dans une société de bienfaisance a encore plus besoin de courage pour envisager les conséquences de sa folie.

On peut excuser les vieillards de ne pas avoir appartenu à une société de bienfaisance, parce qu'il y a 50 ou 60 ans, le système n'offrait pas beaucoup de garantie, mais les jeunes gens d'aujourd'hui ne pourront donner aucune excuse s'ils sont dans le besoin sur leurs vieux jours.

Les mères de famille qui ont bénéficié des avantages d'une société de bienfaisance devraient insister auprès de leurs fils pour qu'ils en fassent partie. Les orphelins qui ont été préservés de la misère par leur action bienfaisante devraient leur témoigner leur reconnaissance en s'enrôlant à leur tour.

Pendant que nous sommes jeunes, nous faisons beaucoup d'argent, parce que nous sommes pleins d'activité. Malheureusement nous n'avons pas toujours l'expérience voulue pour le bien administrer et le faire fructifier. Mettez-en une partie en réserve dans l'Alliance Nationale pour vos vieux jours et vous le retrouverez avec plaisir.

## Pour la France

Nous apprenons que MM. L. Trudeau et J. O. Bessette, tous deux membres du Cercle Bourget, s'embarqueront vers la fin du mois pour la France. Ces confrères, qui étaient à l'emploi de la Compagnie des Tramways de Montréal, viennent de recevoir leurs nominations à des postes de confiance dans l'administration de la Compagnie Générale de Traction des tramways électriques de France, et s'en vont en prendre charge. Nous leur offrons nos plus sincères félicitations et ne doutons pas qu'ils sauront rendre justice à leurs talents, dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Bon voyage et succès.

## Démission de M. P. Bonhomme

Il est de notre devoir de porter aujourd'hui à la connaissance de nos confrères le fait important de la démission de M. P. Bonhomme comme Organisateur Général.

Cette fonction, dans sa forme actuelle, est de création récente, mais M. Bonhomme en a rempli les principales attributions depuis au-delà de sept ans, sous un titre ou sous un autre. Lorsqu'il est entré au service de l'Alliance Nationale celle-ci avait déjà commencé avec succès à étendre au loin le cercle de ses opérations, mais c'est à lui surtout qu'a incombé la tâche de multiplier les organisations nouvelles à travers la province de Québec et en dehors de cette province.

Dans le cours des sept années qu'il a consacrées au service de l'Alliance Nationale, il a organisé ou fait organiser 86 cercles, sur 158 que la société a institués depuis sa fondation, et 34 bureaux de perception.

M. Bonhomme a cru devoir offrir sa démission au comité d'organisation, le 28 juin, démission que le Bureau Exécutif a acceptée le 9 juillet, sur le rapport de ce comité.

## CONDOLÉANCES

CERCLE OLIER, No. 127.

A une assemblée spéciale du Cercle Olier, No. 127, tenue le 11 mai 1901, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par M. Auguste Comte, appuyé par le Dr L. A. Gagnier : Que les membres du Cercle Olier, No. 127, ont appris avec douleur la mort du père d'un de leur confrère, H. P. Courtien, et lui offrent à cette occasion, leurs sincères sympathies ; et que copie des présentes lui soit adressée, ainsi qu'à la Revue mensuelle de l'Alliance Nationale, pour publication.

ARMAND GRENIER.

Sec.-Arch.

Montréal, 12 mai 1901.

A une assemblée spéciale du Cercle Olier, tenue le 24 juillet 1901, il a été proposé par M. Armand Grenier, appuyé par M. C. E. E. Authier :

Que les membres du Cercle Olier, ont appris avec douleur la mort de l'épouse de l'un de leurs membres, M. A. T. Deguise, et qu'ils offrent à ce dernier l'expression de leurs vives sympathies dans le malheur qui vient de le frapper ; et que copies des présentes résolutions soient envoyées au membre éprouvé et à la Revue, pour publication.

ARMAND GRENIER.

Montréal, 25 juillet 1901.

Sec.-Arch.

CERCLE ST-SAUVEUR, No. 128.

A une assemblée du Cercle St-Sauveur, No. 128, de l'Alliance Nationale, il a été proposé par MM. Oct. Vézina, J. Paradis et J. Loignon, secondé par MM. F. X. Falardeau, Eug. Paquet et F. X. Lacroix :

Que c'est avec chagrin que nous avons appris la mort de l'épouse de notre ex-sec.-arch., M. Ferdinand Audet, arrivée le 26 courant.

Proposé par MM. Jos. Drouin et J. A. Paradis, et secondé par MM. Jos. Royer et F. X. Mallard :

Que copie des présentes soit adressée à la famille et publiée dans la Revue de l'Alliance Nationale ; et que cette séance s'ajourne comme marque de sympathie.

EUG. VÉZINA,

Québec, 31 juillet 1901.

Sec.-Arch.

## NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

STE-ANASTASIE, No. 45. — Institué à Ste-Anastasia, comté de Mégantic, le 3 août 1901.

Md.-Ex. : M. James Richardson.

Percepteur : M. Ls Nap. Moreau.

Cté Surveillance : MM. Jos. Duchesneau, prés. ; H. Finlay et A. Boivin.

## NOMINATIONS

### SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé M. Louis Dasylyva son Substitut auprès du Cercle Trifluvien, No. 124.

### MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix de M. James Richardson comme Md.-Ex. du Bureau de Perception Ste-Anastasia, No. 45.

## CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

### CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Prés. et An.
Ad. Sénécal. ...	T.	St-Auguste.	117	9 juil '01
Ls Legault. ...	S.F.	St-Stanislas.	22	26 " "
S. Laprade. ....	"	St-Charles..	11	8 août "

### BUREAU DE PERCEPTION

			Approuvé par B.E.	
E. Archambault .....	Per.	B.P. Des Grondines.....	43	2 août 1901

**ETAT FINANCIER**

Au 30 Juin 1901

**CAISSE DE DOTATION**

RECETTES

Balance au 31 mai 1901.....	\$228,786.09
Produit des contributions.....	7,111.53
Intérêts.....	1,609.70
	<u>\$237,507.32</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu A. E. Hébert.....	\$1,000.00
Par bénéfices de feu Jos. Lafontaine.....	1,000.00
Par bénéfices de feu P. H. Raby.....	1,000.00
Par Caisse Générale 5%.....	354.40
Par balance au 30 juin 1901.....	234,152.92
	<u>\$237,507.32</u>

**CAISSE CENTRALE DES MALADES**

RECETTES

Balance au 31 mai 1901.....	\$ 1,768.12
Produit des contributions.....	139.21
	<u>\$ 1,907.33</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Horace Gagnon.....	13.72
Par bénéfices Orphir Dumas.....	4 00
Par bénéfices. J C. Bélanger....	4.00
Par réserve au Cercle St-Jean-Baptiste, No 149.....	2.50
Par Caisse Générale 5%.....	6.96
Par balance au 30 juin 1901....	1,876.15
	<u>\$ 1,907.33</u>

**CAISSE GÉNÉRALE**

RECETTES

A 5% contributions.....	\$ 361.36
A Organisation.....	358.50
A Rétribution semi-annuelle....	91.50
A Honoraires d'enregistrement..	187.00
A Honoraires revision et mutation	4.00
A Revue.....	7.34
A Fournitures.....	161.68
A Caisse d'Epargne.....	1,000.00
A Divers.....	.78
A Souscription Monument Bourget.....	396.71
A Dr. ins. Cs. C. M.....	9.50
	<u>2,578.37</u>
A Balance 30 juin 1901.....	852.12
	<u>\$ 3,430.49</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 546.10
Par Inspection et Propagande...	109.93
Par Entretien du bureau :	
Papeterie.....	2.48
Salaires d'officiers et employés	75.00
Lum., tél., télégraph. et exp....	25.81
Divers.....	13.56
Par L'Union Franco Canadienne	500.00
Par Revue.....	20.00
Par L. G. Robillard.....	500.00
Par Monument Bourget.....	500.00
Par Divers.....	122.58
	<u>2,415.46</u>
Balance au 30 avril 1901.....	1,015.03
	<u>\$ 3,430.49</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$234,152.92
Balance Caisse Centrale des Malades.....	1,876.15
Balance Caisse d'Epargne.....	2,068.34
	<u>\$238,097.41</u>
Moins Caisse Générale.....	852.12
	<u>\$237,245.29</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	\$ 10,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	6,000.00
Municipalité.....	26,537.39
Prêts hypothécaires.....	185,221.20
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	8,243.49
	<u>\$237,602.08</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	356.79
	<u>\$237,245.29</u>

Montréal, 1er juillet 1901.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.  
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON, }  
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

## MORTALITÉ

No 153.—CASIMIR DENEAU, 46 ans, admis dans le Cercle St-Jean-Chrysostôme, No 54, le 14 juillet 1897, est décédé à Beauharnois, le 28 avril 1901.

Cause : *Congestion Cérébrale.*

Bénéficiaire : Alma Hébert, épouse, \$1,000.

## AVIS DIVERS

### AUX MEMBRES

#### Versements périodiques.

A. *Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182), doivent être payées :*

1o *Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).*

2o *A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.*

3o *Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).*

B. *La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).*

#### Délai de grâce.

*Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).*

#### Indemnité des Retardataires.

*Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).*

#### Suspension.

*Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas soldé ses redevances (310 et 375).*

#### Réintégration.

*Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :*

1o *Qu'il en fasse la demande (formule No 9).*

2o *Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.*

3o *Que le cercle approuve la requête.*

4o *Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).*

#### Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

##### No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 196 Quessnel; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dal-laire, 2575 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

##### No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G. C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 193 Richelieu; S.F., S. Legault, 1795 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

##### No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G. et Md.E., A. T. Côté; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichelière; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

##### No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S. A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaré; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

##### No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 127 Quessnel, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 337 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Kaby, 36 rue Pulford.

**No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal**

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 3744 Papineau; S.A., A. Chevalier, 2 1/2 St-Audre; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md. E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

**No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE**

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche, Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

**No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal**

Sb. P. G., Célestin Tanguay, 117 Rachel; Prés., M. Havard, 233 4e-Elizabeth; S.A., W. Lalonde 225 Visitation; S.F., J. A. Mignault, 97 Roy; Md. E., A. F. Tonnante, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

**No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier**

Sb. P. G., D. Ladouceur, M.D.; Prés., Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

**No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal**

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 367 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du grand Tronc; Prés., Jos. Lusier, 94a LaPrairie; S.A., N. Bellin, 12 Châteauguay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md. E., L. N. Delorme. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

**No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.**

Sb. P. G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 86 St-Martin; Md. E., Dr H. Hervieux, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 No-re-Dame.

**No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri**

Sb. P. G., L. Lemiak, 3598 No-re-Dame; Prés., S. Lefebvre, 1910 St-Jacques; S.A., J. E. Perras, 45 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 No-re-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudin, 3663 No-re-Dame, St-Henri.

**No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal**

Sb. P. G., Étienne Roby, 508 Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

**No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot**

Sb. P. G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Gordin; S.F., J. E. Marcille; Md. E., H. F. Daigault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

**No 15—CERCLE ST-JEROME**

Sb. P. G., N. Roisae Bédite; Prés., Charles Godmer; S.A., L. us Labale; S.F., D. A. Phélie Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

**No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges**

Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md. E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

**No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette**

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibert; Md. E., J. C. Bevard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de M. M. Renaud & Guibert, 56 Notre-Dame.

**No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth**

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, École Modèle du Village.

**No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec**

Chaplain, l'abbé A. Gauvreau; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 6831 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 568 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

**No 21—CERCLE LAVAL, Québec**

Sb. P. G., J. A. Marier, 295 du Roi; Prés., J. B. Plamondon, 28 Latourée; S.A., J. A. Bélanger, jr, 55 Scott; S.F., J. Clouette, 77 St-Joachim; Md. E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoin, 250 St-Joseph.

**No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beaubarnois**

Sb. P. G., Th. Darnis; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md. E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

**No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil**

Sb. P. G., Revd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Filon; S.F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

**No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke**

Sb. P. G., Étienne Charretier; Prés., Jos. Simoneau; S.A., P. Boucher; S.F., E. P. Bedard; Md. E., F. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

**No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE**

Sb. P. G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S.A., Joseph Forger; S.F. et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

**No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin**

Sb. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descotes; Md. E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 1 1/2 hrs a. m.

**No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal**

Sb. P. G., Flavien Lambert, 90 Désercy; Prés. C. G. G. Desjardins, 31 Hudson; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., Arthur Chagnon, 135 Désercy; Md. E., J. H. Garneau, 164 Désercy. Réunions, 2e et 4e mercredis, École des Frères, rue Désercy.

**No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm**

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

**No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska**

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, prêr; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Dr. F. A. Brassard; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md. E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

**No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges**

Sb. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Edie Pharaud; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

**No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield**

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, à la Monette, rue Ste-Océlie.

**No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga**

Sb. P. G., David Côté; Prés., Grégoire Machabée; S.A., P. Desmarceau; S.F., M. Jodoin; Md. E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

**No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères**

Chaplain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés., H. Tereault; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

**No 38—CERCLE SAGARD, Saut-au-Récollet**

Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb. P. G., Jos. Prévost; Prés. et Md. Ex., H. Pelletier; S.A., F. Brousseau; S.F., A. Prévost; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

**No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette**

Sb. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S.A., Cléophas Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

**No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal**

Sb. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 10 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., F. Leslis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

**No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal**

Sb. P. G., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; Prés., The Lamanque, 706 St-Urbain; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berr; Md. E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

**No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil**

Sb. P. G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, 1er dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

**No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot**

Sb. P. G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., F. Fafard; S.F., Md. E., J. O. Ledoux. Réunions, 1e et 3e dimanches du mois, salle Labine.

## No 49 — CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Desaut; S.F., A. E. S. Bourne; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

## No 50 — CERCLE ST-GUILLEUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Béline; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamouche. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

## No 51 — CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

## No 53 — CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S.A., Alcide Chaussé, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

## No 54 — CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Déron; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

## No 58 — CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

## No 59 — CERCLE ST-OUTBERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

## No 60 — CERCLE SOULIANGES, Les Cédres.

Sb.P.G., Moïse Moreau; Prés., C. Laboursadière; S.A., Jos. D. Coutlée; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Nod. Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cédres.

## No 61 — CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., J. A. Demas, 112 Vitro; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 60 St-Paul; S.F., J. A. Oumet, 71 Duberd; Md.E., Isid. Lavolette, 71 Complain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

## No 63 — CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Td. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

## No 64 — CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

## No 65 — ST-FRS-XAVIER, Epiphane, Co d'Assomption

Sb.P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier sam. di du mois, chez M. Edm. Blanchard.

## No 66 — CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D. S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Loutin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

## No 67 — CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

## No 69 — CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hormidas Ricard; Prés., Ed. Desjardins; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beupré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, sous-basement de l'église de Maisonneuve, Avenue Lasalle, 8 1/2 hrs p.m.

## No 71 — CERCLE LANORAIE, Co Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norber. Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

## No 73 — CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb.P.G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., D. Martel, 1281 Berri; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., J. B. Fyfe, 316 avenue Laurier; Md.E., Ach. Dagenais, 367 Mont-Royal. Réunions, 3e mardi du mois, salle Martel, 1279 Berri.

## No 79 — CERCLE BOURGET, Mont 6al

Sb.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Delpé, 391 Amherst; S.A., L. A. Gélinais, 614 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

## No 80 — CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shoener; Prés., Edéde Allie; Md.E., E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

## No 92 — CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S.A., J. A. Vadebouccour; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice Ci. Caron, rue St-Laurent.

## No 101 — CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chapelin, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Th. Gilbert.

## No 102 — CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., J. H. Damproux, 242 Sherbrooke; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., J. H. Ch. Guet, 317 St-André; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 231 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 281 Richmond.

## No 112 — CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poitevin, 62 Avenue Dumont; S.A., J. don Dé autels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 5 9 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lascombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 26a rue Brébeuf.

## No 116 — CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G., O. N. Paré; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

## No 117 — CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., La. Desrosiers, 2350 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 95 Agnès; S.F., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir, 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

## No 118 — CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Onégode; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

## No 123 — CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., J. W. Fabien, 3170 Notre Dame, Ste-Cunégonde; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., Jos. Brisebois, 508 St-Antoine, St-Henri; S.F., A. Gougeon, 14 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

## No 126 — CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S.A., J. E. St-Jean, 1117 Huntley; S.F., J. T. Ledoux, 1613 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaudoin.

## No 127 — CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Auguste Comte, 571 St-Louis; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre Dame; S.A., Armand Grézier, 99 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1738 Ste-Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 1645 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

## No 128 — CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelin, Rév. P. J. B. Grandfil, O.M.I.; Sb.P.G., Anselme Lepage, jr, rue St-Ignace; P., Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 Ds Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

## No 139 — CERCLE CHAMBLY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

## No 146 — CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelin, Rév. P. O. Cornellier, O. M. I. Rue Visitation; Sb.P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 814 Montana; S.F., Jos. Marois, 152 Pelletier; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

## No 148 — CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs. Gaulin, 137 St-Charles; S.A., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.